



16ème législature

Question N° : 15165	De Mme Émilie Chandler (Renaissance - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Personnes âgées et personnes handicapées
Rubrique > personnes handicapées	Tête d'analyse > Aides à la rénovation des foyers de personnes en situation d'handicap	Analyse > Aides à la rénovation des foyers de personnes en situation d'handicap.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Date de changement d'attribution : 11/06/2024 Date de signalement : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Émilie Chandler attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la rénovation de l'installation électrique dans les foyers des concitoyens âgés en situation de handicap. Cette question a été soulevée par une conseillère municipale de la commune de Commeny et lors des échanges, elle a mis en lumière le fait que les aides actuellement disponibles ne couvraient pas de manière spécifique les travaux nécessaires de remise aux normes électriques pour ce segment de la population. Dans le contexte actuel, l'impératif de faciliter l'accès à des aides dédiées à la remise aux normes électriques pour les personnes en situation de handicap représente une préoccupation majeure dans la démarche politique axée sur le bien-être de tous les citoyens. La question de l'accessibilité et de la sécurité au sein du domicile constitue un enjeu fondamental qui transcende les lignes partisans. En effet, garantir un cadre de vie adapté aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap va au-delà d'une simple question d'équité sociale ; c'est un impératif moral et citoyen. En investissant dans des programmes d'aide dédiés à la remise aux normes électriques, on favorise un environnement propice à l'autonomie et à la dignité des personnes en situation de handicap. Ces actions contribuent également à instaurer un socle solide pour une société véritablement égalitaire, où chacun, indépendamment de ses capacités physiques, peut jouir d'une qualité de vie optimale. Dans cette perspective, elle souhaiterait solliciter son expertise, pour éclairer cette situation et l'informer sur les initiatives gouvernementales envisagées afin de faciliter l'accès à des aides dédiées à la remise aux normes électriques pour les personnes en situation de handicap, question cruciale touchant au bien-être des concitoyens les plus vulnérables.